

# Révision de la Constitution : Michel en Monsieur Non

Disputes et blocages à tous les étages à propos de la déclaration de révision de la Constitution. La Chambre est le théâtre de débats houleux, à caractère communautaire. Charles Michel ne veut pas d'une déclaration étendue. Il met son veto.

DAVID COPPI

La législature 2014-2019 vouée au socio-économique (c'était le contrat de la suédoise) s'achève par une belle grande empoignade communautaire comme on n'en faisait plus depuis presque dix ans et la fameuse crise des 540 jours, en 2010.

Le nœud : la déclaration de révision de la Constitution. En principe, le dernier acte d'une législature, qui donne lieu à la dissolution du Parlement. On n'y est pas. Comme nous l'écrivions jeudi, le vote intervenu mardi dernier en commission parlementaire a semé le trouble puis – si c'est possible – mis le feu aux poudres. A savoir : les députés ont désigné une quarantaine d'articles qui pourront dès lors, potentiellement, être soumis à révision dans la prochaine législature. Problème : l'article 1 s'est glissé dans le lot au terme d'un vote Flamands contre francophones. Cet article a trait à l'Etat fédéral et son organisation en Régions et Communautés. Il est éminemment institutionnel. Les francophones ne veulent pas ouvrir la boîte de Pandore, selon l'expression, et laisser accroire aux confédéralistes flamands que leur Grand Soir est pour demain, en tout cas pour les prochaines années. Résultat : gros blocage nord-sud.

## Brûlots

Mieux : Charles Michel, Premier ministre et président du MR, non seulement ne veut pas entendre parler de l'article 1, mais pas non plus d'une déclaration de révision extra-large comme celle adoptée en commission mardi, laquelle, soutient-il, comprend une série de dispositions qui peuvent se muer en autant de brûlots institutionnels, relatives aux pouvoirs du Roi ou à la composition paritaire (Flamands-francophones) du conseil des ministres. Le chef du gouvernement parle de « folie communautaire ». Le bleu consent juste à donner son feu vert à une liste

d'articles restreinte, une réplique de celle qui avait été adoptée en 2014 à la fin de la législature Di Rupo. Ni plus ni moins. Charles Michel, en Monsieur Non, maintiendra sa ligne dure et mettra son veto au sein du gouvernement s'il le faut. Or, pour être adoptée, la déclaration de révision doit passer les caps tour à tour de la Chambre, du Sénat et de l'exécutif. Message : *no pasaran*.

Un verrou qui rend fous les partis flamands. A la Chambre jeudi, lors du dé-

bat sur la déclaration de révision, qui devait se clôturer par un vote en séance, les échanges ont été rudissimes. Chef de groupe N-VA, Peter De Roover a lancé à Charles Michel : « La folie est une maladie mentale et, depuis aujourd'hui, le nom d'une liste d'articles de la Constitution ! C'est insensé ! Vous ne pouvez pas museler la démocratie. Vous perdez le nord, et je dis ça au sens littéral, pas figuré. » Patrick Dewael, chef de groupe VLD, n'a pas ménagé son coreligionnaire libéral : « Nous n'avons pas de visée communautaire, nous voulons adapter la Constitution, avec plus de droits et libertés, et vous bloquez le processus démocratique... Je dis que c'est indécent ! »

## « Populisme »

Patrick Dewael, toujours lui, est preneur par ailleurs, dit-il, d'un préambule à la Constitution où il serait question des valeurs partagées en Belgique – on pense à la laïcité – et son VLD, à cette condition, pourrait renoncer à revendiquer l'insertion de l'article 1 dans la déclaration de révision. Mais rien n'y fait : au MR, Richard Miller nous explique qu'une déclaration de révision restreinte, réplique de celle adoptée à la fin de la législature Di Rupo, intégrerait le Titre II de la Constitution, ce qui permet d'avoir un débat sur les valeurs si on le souhaite. Nul besoin d'en faire plus.

Au nom d'Ecolo-Groen, Kristof Calvo, qui plaide, dit-il, en faveur d'une révision constitutionnelle à caractère po-

litico-sociétal (participation citoyenne, égalité hommes-femmes...), hors article 1, a expédié quant à lui à propos du refus de Charles Michel de suivre la voie tracée par le Parlement : « On aurait pu s'y attendre venant d'Erdogan, Orban ou Poutine mais pas de vous ! » Ce qui a fait se soulever les libéraux-réformateurs. Et répliquer Charles Michel : « C'est du populisme ! »

## Scénario

Dans les couloirs à la Chambre, un ministre chrétien-démocrate flamand estimait, *off the record*, que « tout cela finira pas une déclaration minimale, façon 2014, et puis c'est tout ». Un dernier scénario, cependant, se détache : en cas de désaccord à tous les étages, la législature pourrait s'achever, tout simplement, sans déclaration de révision. La prochaine législature ne serait dès lors pas constituante, dans aucun domaine, institutionnel ou sociétal.

*La liste d'articles révisant la Constitution votée en commission à la Chambre est une folie communautaire. Je m'opposerai à l'ouverture d'articles communautaires depuis le gouvernement.*

Charles Michel  
Premier ministre

*« Vous bloquez le processus démocratique. Je dis que c'est indécent ! »*

Patrick Dewael  
Chef de groupe VLD